

ÉCONOMIE | GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

# PREMIER SEMESTRE 2023 :

ENTRE SIGNAUX ENCOURAGEANTS ET FRAGILITÉS PERSISTANTES

#2 | Décembre 2023

OBSERVATOIRE | Note de conjoncture

## Chiffres-clés de Guingamp-Paimpol Agglomération à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2023



Salariés du secteur privé : **15 162** salariés à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2023

**+280** (+1,9 %) par rapport à l'année précédente



Les secteurs en hausse :

- Commerce, transport et entreposage
- Hôtellerie et restauration
- Services administratifs et de soutien
- Activités spécialisées scientifiques et techniques



Les secteurs en baisse :

- Administration, santé, social
- Industrie agro-alimentaire

Source : Urssaf

DPAE : **3 434** déclarations préalables à l'embauche (CDD > 1 mois et CDI) au 1<sup>er</sup> semestre 2023

+146 par rapport à l'année précédente (soit +4,4 %)

Source : Urssaf

Taux de chômage : **7,1 %**  
de taux de chômage dans la zone d'emploi de Guingamp  
-0,2 point en un an  
(5,8 % en Bretagne, stable)

Source : Insee



Locaux d'activité : **10 241 m<sup>2</sup>** autorisés au 1<sup>er</sup> semestre 2023  
-52 % par rapport à l'année précédente

Source : SDES, Sit@del

**5 448** demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2023  
-137 par rapport à l'année dernière (-2,5 %)



**2 605** demandeurs d'emploi de catégorie A à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2023  
-169 par rapport à l'année dernière (-6,1 %)

Source : Dares - Pôle emploi, STMT (données brutes - moyenne trimestrielle - Traitement Direccte Bretagne)

Logements : **192** permis autorisés au 1<sup>er</sup> semestre 2023  
-15 % par rapport à l'année précédente

Source : SDES - Sit@del



### ZOOM SUR LA FILIÈRES AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

**5 501** emplois dans le filière (2022)

**2 735** dans l'agriculture, **2 766** dans l'agroalimentaire

**+2,3 %** depuis 2019

(Source : MSA)

# Une économie locale qui se préserve encore des crises internationales

Trois ans après le déclenchement en cascade de crises sanitaire, économique, énergétique et géopolitique, force est de constater que l'économie locale réussit pour l'instant plutôt bien à éviter les obstacles. En Bretagne, la forte reprise des défaillances d'entreprises liée à l'accumulation de charges financières pour le remboursement des emprunts, et au maintien à un haut niveau de l'inflation fait craindre une future réaction en chaîne sur l'activité économique dans son ensemble.

Localement, une fragilisation des TPE peut être relevée dans les domaines du commerce (alimentaire, textile, esthétique) et de l'artisanat

(boulangerie, restauration, BTP) au regard des procédures de redressement converties en liquidations judiciaires. Toutefois, le faible nombre de nouvelles démarches de sauvegarde engagées tend à montrer que les entreprises du territoire résistent plutôt bien dans l'ensemble. Aussi, l'agglomération de Guingamp-Paimpol tire, paradoxalement, profit de son gisement de demandeurs d'emploi plus important pour alimenter les besoins croissants de certains secteurs socles tels que l'agroalimentaire et le tourisme. L'agglomération a battu des records d'emplois salariés (au-dessus du seuil des 15 000 emplois) et vient

d'améliorer significativement ses indicateurs de chômage. La prudence reste de rigueur face à certains signaux moins favorables. S'agissant de l'activité économique, le BTP cristallise des tensions, entre des besoins de main d'œuvre toujours forts mais des recrutements en net recul. La filière doit aussi faire face à un fléchissement de la construction de logements, notamment individuels. Il faut dire que le climat de confiance des ménages reste très bas et peut donner lieu à des reports d'achats (véhicule, équipement de maison) ou d'investissements immobiliers, même si là encore, le territoire semble assez préservé.

## Activité économique

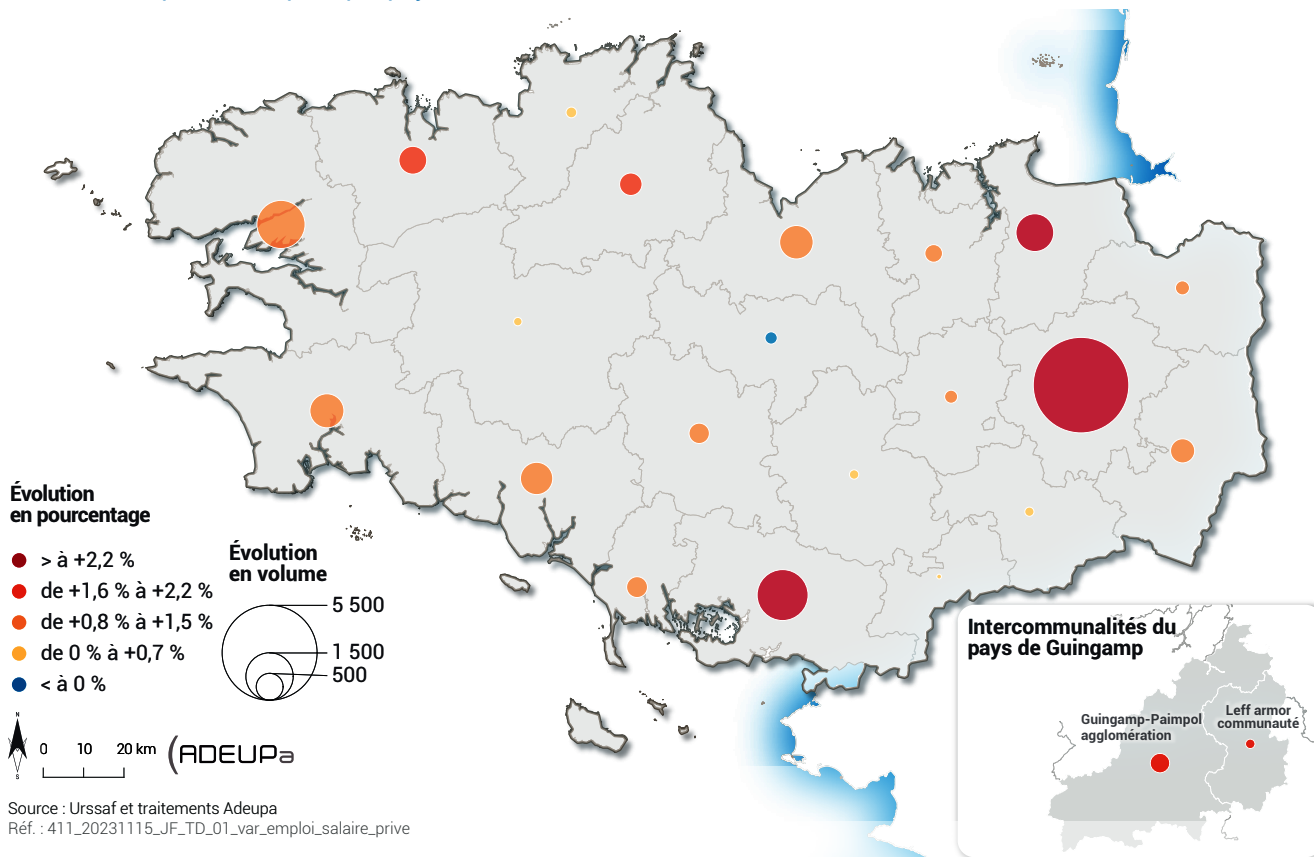
### Guingamp va de l'avant !

L'agglomération de Guingamp-Paimpol atteint un niveau record d'emplois salariés au premier semestre 2023 qui lui permet de dépasser la barre des 15 000 emplois, grâce à une croissance de près de 2 % sur l'année. Le rythme de la conjoncture locale s'avère plus soutenu que la moyenne bretonne (1,7 %) et exprime le sentiment

de rattrapage constaté sur le territoire depuis quelques années. Il convient de noter un ralentissement de la croissance d'emplois, d'environ 1 point par rapport à la période 2021-2022, mais qui se manifeste également aux échelles régionale et nationale. L'agglomération a bénéficié de 280 emplois salariés supplémentaires par rapport au premier semestre 2022. Les secteurs porteurs ont créé 374 emplois tandis que les secteurs déficitaires en ont perdu 94. Dans

le détail, le domaine du commerce, transport, entreposage a contribué pour presque un tiers des emplois créés. Le secteur de l'hôtellerie-restauration continue de bien se porter avec 84 emplois supplémentaires (+10 % sur l'année). Les services aux entreprises progressent aussi fortement (+7,5 %) mais avec une moindre contribution au volume d'emplois créés (+43 emplois). Contrairement à l'exercice précédent, où l'ensemble des secteurs avaient bénéficié

Variation de l'emploi salarié privé par pays breton entre les 2<sup>èmes</sup> trimestres 2022 et 2023



d'une hausse de l'activité, deux d'entre eux affichent un déficit sur ce premier semestre 2023. L'industrie agro-alimentaire connaît, par exemple, un repli d'environ 3 % de l'emploi, ce qui représente une baisse d'une soixantaine d'emplois, malgré les besoins en recrutement exprimés par les entreprises du territoire. Aussi, le secteur de l'administration, santé, social subit une baisse de près de 40 emplois (-1,3 %) alors que c'était le secteur le plus créateur d'emplois entre 2021 et 2022.

## Une reprise des procédures collectives maîtrisée localement

Les défaillances d'entreprises repartent sensiblement à la hausse en Bretagne et en France. Les données publiées par la Banque de France montrent, en effet, un rebond de 45 % des défaillances d'unités légales durant le premier semestre 2023 sur le territoire national. Pour autant le niveau actuel reste inférieur à celui d'avant crise covid d'environ 5 %. Cette hausse fulgurante des difficultés rencontrées par les entreprises à faire face aux obligations financières semble annoncer une fragilisation du tissu économique, notamment en ce qui concerne les PME et ETI.

La Bretagne fait partie des régions où la hausse des défaillances est la plus forte, ce qui peut s'apparenter à un rattrapage dans la mesure où les entreprises bretonnes étaient jusque là plutôt épargnées par les procédures collectives. Le reste de la France a d'ailleurs déjà retrouvé un niveau similaire à celui de 2016, qui inquiète encore plus. Le secteur du commerce est particulièrement affecté, enregistrant une explosion des faillites, notamment dans l'habillement et l'alimentaire (boulangeries, restaurants). Pour le secteur de l'esthétique, la situation continue aussi de s'enliser.

Au sein de l'agglomération de Guingamp-Paimpol, seulement 14 nouvelles procédures collectives ont été amorcées au premier semestre 2023, contre 12 au premier semestre 2022. Celles-ci touchent néanmoins les secteurs déjà considérés comme en souffrance. 47 procédures au total suivent leur cours, ou ont récemment été au terme de leur processus. Certaines liquidations ont été entérinées comme celle de la Coop des Masques, tandis que la plupart des entreprises qui étaient sous la protection du tribunal de commerce ont vu leur jugement être converti en liquidation judiciaire.

A contrario, certaines entreprises sont parvenues à améliorer leur situation financière. L'entreprise Bec Bois, installée à Grâces depuis 1994 et qui emploie 12 personnes a été reprise par 4 de ses salariés en début d'année 2023. Au bord du dépôt de bilan et sans perspectives de repreneurs, c'est finalement en interne que l'entreprise a pu reprendre son activité de fabrication d'escaliers en bois. L'investissement dans du nouveau matériel et l'embauche de plusieurs salariés devrait remettre l'entreprise sur de bons rails malgré un contexte encore fragile. La société Autocars Jezéquel, basée à Louargat, est, elle aussi, sortie de la procédure

de sauvegarde qui la concernait. Elle entrevoit même la possibilité de recruter une douzaine de chauffeurs grâce à une formation interne et inclusive, ouverte aux jeunes, aux seniors et aux handicapés, et menée en partenariat avec l'Afpa, Pôle Emploi et Cap Emploi.

## Immobilier d'entreprise : un recul net de l'activité

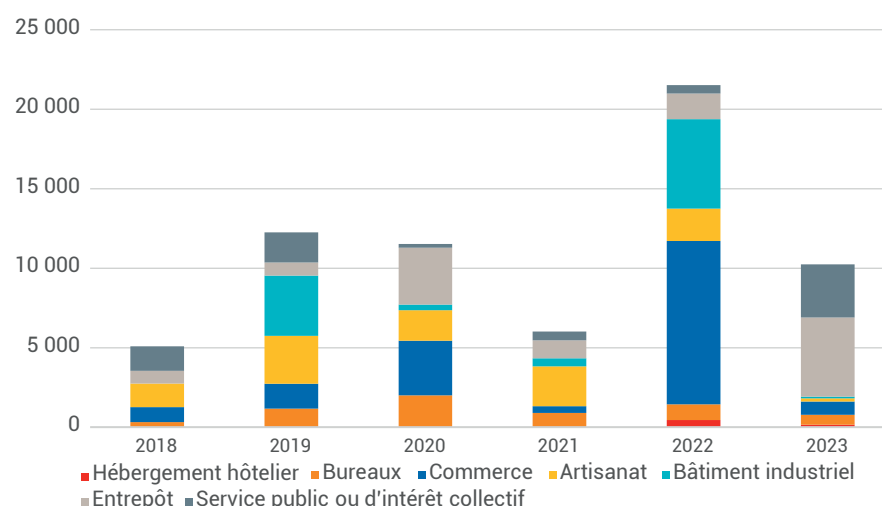
Le premier semestre 2023 marque un recul de 52 % des surfaces de locaux d'activité autorisées, soit 11 000 m<sup>2</sup> de moins que le premier semestre 2022, et préfigure d'un millésime davantage en phase avec le niveau constaté ces dernières années. Cela marque toutefois un réel coup d'arrêt alors que le rythme régional affiche une croissance des autorisations (+2 %). De manière générale, l'ouest breton montre des signaux de ralentissement de l'activité contrairement au centre Bretagne et à la région rennaise dopées par quelques gros projets d'entrepôts de logistique. Au total, 10 241 m<sup>2</sup> de surface ont été autorisés dans GPA, dont quasiment la moitié pour des locaux d'entrepôt et un tiers pour les locaux portés par les collectivités. Le permis déposé par l'entreprise Best Water Technology, spécialisée dans la fabrication de piscines et de spas, sort du lot au regard de la surface demandée (4 748 m<sup>2</sup>). Ce dernier prévoit d'étendre les capacités de stockage

de l'entreprise à la suite de la démolition et la revalorisation des matériaux issus de l'ancien centre Leclerc qui se trouvait auparavant sur le terrain. Les autres projets privés sont plus modestes dans leur dimensionnement. Citons également deux permis situés à Paimpol, l'un pour de l'activité commerciale en renouvellement sur l'ancienne friche du restaurant asiatique dans la zone de Kerpuns, et l'extension du Bricomarché dans la zone de Penver. Dans le domaine public, un projet ambitieux de maison de santé devrait éclore prochainement à Bégard. Pour préparer le départ à la retraite des médecins et l'obsolescence de l'équipement existant, les acteurs du territoire se sont engagés rapidement pour faire émerger un pôle de santé attractif qui devrait accueillir une vingtaine de praticiens et différents spécialistes. Le futur bâtiment, pour lequel la première pierre a été posée fin septembre, produira sa propre énergie grâce à la pose de panneaux photovoltaïques et disposera d'une chaudière à biomasse alimentée par du bois local.

Principaux dossiers en surface (en m<sup>2</sup>) :

- Procopi BWT Group - ZI de Kerprat, Saint-Agathon - 4 748 m<sup>2</sup> (entrepôt)
- Commune de Bégard - Bégard - 1 272 m<sup>2</sup> (Service public : Santé)
- PPJ56 - ZA de Kerpuns, Paimpol - 1 223 m<sup>2</sup> (Commerce)
- SCI Argoat - ZI, Grâces - 588 m<sup>2</sup> (Artisanat)
- Bricomarché - ZA de Penver, Paimpol - 557 m<sup>2</sup> (Commerce)

## Surface autorisée (en m<sup>2</sup>) de locaux d'activités à Guingamp-Paimpol Agglomération au 1<sup>er</sup> semestre



Source : SDES, Sit@del

# Marché de l'emploi

## Baisse de la demande d'emploi : réellement un bon signe ?

La demande d'emploi continue de décroître au sein de l'agglomération. Le bassin guingampais s'inscrit comme l'un des plus performants en matière de retour à l'emploi sur l'année passée. En effet, le nombre de chômeurs de catégorie A a baissé de plus de 6 % en un an, soit 4,6 points de mieux que le niveau régional. Les personnes inscrites à Pôle Emploi et écartées de l'emploi depuis plus de 2 ans sont particulièrement concernées puisque que quasiment le quart d'entre elles ne figurent plus en catégorie A. Dans le même sens, le nombre de travailleurs handicapés inscrits sur les listes de Pôle Emploi s'est réduit de manière significative (-11,3 %), ce qui peut correspondre, en partie, à des personnes qui étaient durablement éloignées de l'emploi. Le bassin guingampais reste néanmoins marqué par une demande d'emploi relativement forte, jusqu'à cinq à six fois supérieure à d'autres intercommunalités bretonnes qui disposent d'un gisement d'actifs et/ou d'emplois similaires.

La baisse (marquée) du nombre de demandeurs d'emploi n'entraîne pas systématiquement un retour à l'emploi. Au contraire, ce motif ne concerne que 14 % des sorties de liste dans le bassin guingampais et affiche une baisse de 5 points par rapport à l'année précédente. L'absence reste très largement le principal motif de sortie de liste et progresse quand même de deux points sur l'année, tout comme le motif de suspension. Les tendances observées ces dernières années indiquent une fragilisation plus qu'une amélioration d'une frange de la demande d'emploi, notamment chez les profils isolés et/ou en décalage avec le marché de l'emploi du territoire. Cela questionne la faculté des demandeurs d'emploi à se réinsérer sur le marché du travail.

## Taux de chômage : un rattrapage qui se poursuit

Au 1<sup>er</sup> semestre 2023, le taux de chômage de la zone d'emploi guingampaise s'établit à 7,1 %. Cela constitue une première phase de maintien du chômage sur le territoire, après 4 trimestres consécutifs de décade. L'écart avec le niveau régional continue néanmoins de se résorber puisque le taux de chômage breton repart légèrement à la hausse (+0,1 point) pour atteindre 5,8 %.

Sur l'année passée, le niveau de chômage du bassin poursuit son amélioration. C'est, après Dinan et Morlaix, la zone d'emploi qui s'est le mieux comportée en Bretagne. Le bassin guingampais, qui n'est plus la lanterne rouge depuis le début de l'année 2022, récupère donc progressivement de son retard sur les zones d'emploi mieux classées telles que Morlaix, Saint-Brieuc, Lannion ou encore Quimperlé.

Signalons que les zones d'emploi qui s'approchent d'un niveau frictionnel ont toutes subi, à l'exception de Lamballe, une reprise du chômage sur les derniers mois, ce qui semble montrer une fragilisation des territoires jusque là perçus comme les plus dynamiques.

## Des recrutements en hausse

L'agglomération de Guingamp-Paimpol a enregistré 3 433 déclarations à l'embauche de plus d'un mois au premier semestre 2023, soit une hausse de 4,4 % par rapport au volume constaté durant les six premiers mois de 2022, et bien au-dessus du niveau breton qui reste quant à lui à l'équilibre (+0,1 %). La progression des projets de recrutement se concentre principalement sur les activités de services telles que l'hôtellerie et la restauration (+15 %), le commerce (+6,9%), ou bien les services aux entreprises (+4,4%). En revanche, les embauches dans la sphère productive ralentissent légèrement dans le domaine industriel (+1,2 %) mais baissent sensiblement dans le secteur du BTP (-11 %). Le BTP est d'ailleurs le seul secteur qui a réduit la voilure par rapport à l'avant covid, tandis que les autres secteurs ont augmenté leur volumétrie d'embauches de 15 à 30 % en l'espace de 4 ans. L'industrie et le BTP affichent pourtant des ambitions de recrutement relativement fortes, au regard des enquêtes réalisées par Pôle Emploi et du baromètre « Tendances emploi » publié chaque trimestre par la CCI Bretagne. Ils pâtissent donc davantage d'une pénurie de main d'œuvre que d'une réelle baisse d'activité.

La progression des projets de recrutement se concentre principalement sur les activités de services telles que l'hôtellerie et la restauration, le commerce, ou bien les services aux entreprises.

### Chiffres-clés de Guingamp-Paimpol Agglomération

**2 605** demandeurs d'emploi de catégorie A (-6,1 % en un an ; -1,5 % en Bretagne)

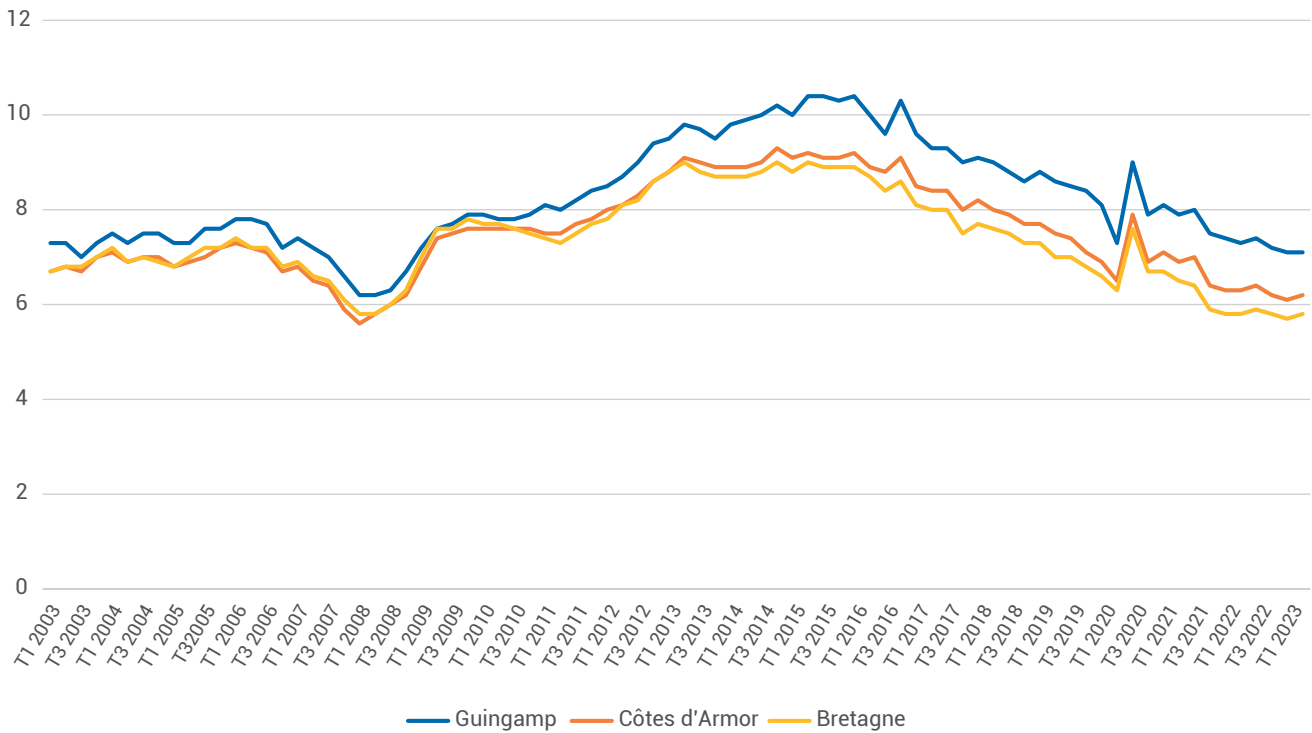
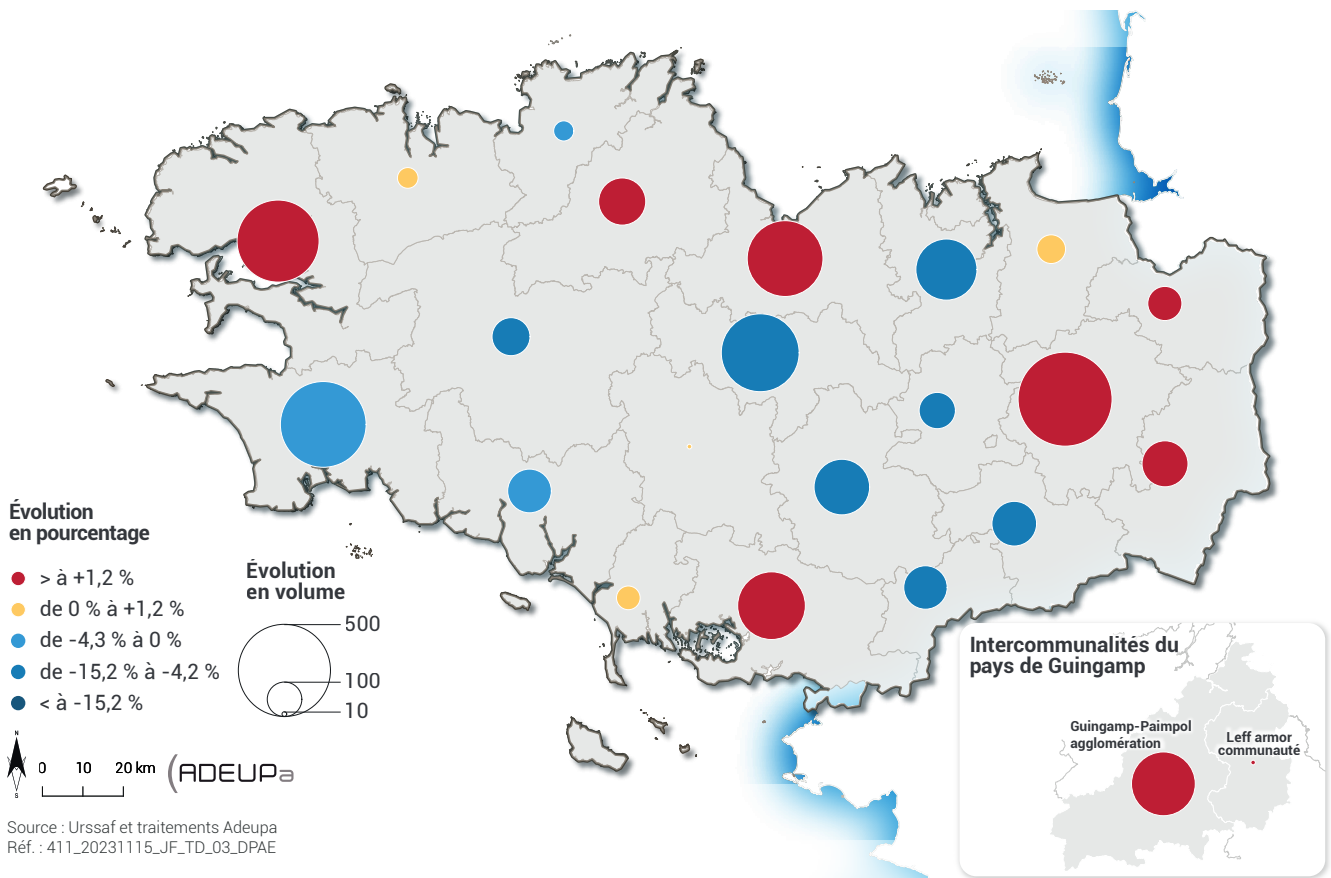
**5 448** demandeurs d'emploi de catégories ABC (-2,5 % en un an ; -0,4 % en Bretagne)

Les profils de catégorie A qui ont le plus bénéficié du retour à l'emploi

- les demandeurs d'emploi de longue durée >2 ans (-23,3 % ; -17,5 % en Bretagne)
- les travailleurs handicapés (-11,3 % en un an ; +2 % en Bretagne)
- les seniors de 50 ans et plus (-9,9 % en un an ; -4,5 % en Bretagne)
- les femmes (-7 % ; -1,4 % en Bretagne)



## Taux de chômage trimestriel de la zone d'emploi de Guingamp depuis 2003

Évolution annuelle des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) dans les pays bretons entre les 1<sup>ers</sup> semestres 2022 et 2023

# Ménages et consommation

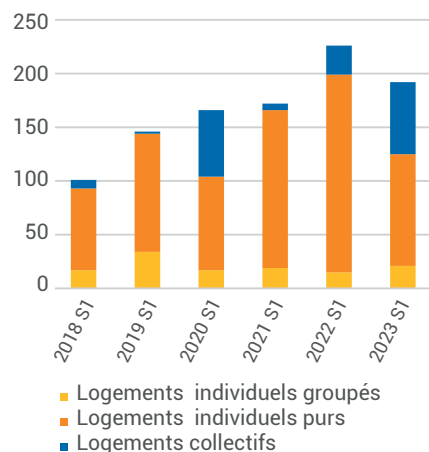
## Léger recul des permis de construire

À l'instar de l'immobilier économique, l'immobilier résidentiel enregistre une baisse de 15 % du nombre de logements autorisés sur ce semestre par rapport à l'année précédente. La dynamique reste bonne puisque c'est le deuxième meilleur semestre depuis 2018. Cela pourrait toutefois préfigurer d'une baisse durable des permis de construire au regard des contraintes financières plus fortes pour acheter un bien (augmentation du taux d'emprunt, durcissement des critères d'accès au crédit), des difficultés traversées par la filière construction et de la tension accrue sur certains marchés locaux. Les récentes évolutions législatives ont classé la commune de Paimpol en «zone tendue» (classement B1 au titre du zonage A,B,C et zone dite «tendue et touristique»). Ce classement devrait faciliter non seulement le développement d'une offre nouvelle de logements abordables, mais également la mobilisation du parc de logements actuels pour répondre aux besoins des populations qui vivent à l'année sur le territoire (taxes sur les logements vacants et secondaires). Environ 15 % des permis autorisés, ce semestre, correspondent à des projets de réhabilitation ou de renouvellement urbain, à l'instar du projet de logements collectifs situé boulevard de la Marne à Guingamp. Dans le contexte de ZAN (zéro artificialisation nette) d'ici 2050, ces projets devraient se multiplier.

192 logements ont été autorisés au total, soit 34 de moins qu'au premier semestre 2022. Le logement individuel pur recule drastiquement (-43 %), mais s'inscrit juste en-dessous de la moyenne mesurée durant les cinq dernières années. L'individuel groupé progresse, mais ne regroupe que

10 % des logements autorisés. Le collectif réalise une percée et atteint un niveau record avec 40 logements autorisés, soit 35 % des permis ordinaires attribués.

### Nombre de logements autorisés au premier semestre à Guingamp-Paimpol Agglomération



## Un retour à la hausse des immatriculations

Près de 1 300 véhicules neufs ont été immatriculés au sein de l'agglomération durant l'année 2022. L'achat repart à la hausse par rapport à 2021 (+131 véhicules, +11 %). Cette reprise contraste avec la dynamique régionale, toujours en berne (-9 %). Le degré d'activité reste néanmoins un quart en deçà de la période avant covid, soit à peine mieux que la moyenne régionale (-30 %). Cette baisse s'explique tant par le contexte financier contraint, qui amène les ménages à reporter voire abandonner l'idée d'acheter un véhicule neuf, que par

le ralentissement de la production lié au manque de pièces.

Le marché des voitures thermiques, essence ou diesel, marque le pas, affichant un repli d'environ 5 %, même si le segment spécifique de l'hybride-essence se porte bien (+30 %). L'achat de véhicules fonctionnant au gaz naturel progresse fortement mais ne concerne qu'une part marginale de l'ensemble du marché, alors que l'immatriculation de voitures électriques ou à hydrogène s'impose de plus en plus dans les priorités des particuliers. Leur volume a progressé de 700 % par rapport en 2019, et représente désormais près de 15 % des immatriculations réalisées contre moins de 2 % en 2019. Ce marché se rapproche de celui du diesel thermique qui a décliné de moitié en l'espace de 3 ans.

## Une fréquentation touristique pré-estivale satisfaisante

L'agglomération a vu son offre de locations saisonnières s'étoffer durant le premier semestre 2023. Le nombre d'annonces disponibles est en hausse de près de 17 % par rapport au premier semestre 2022. En parallèle, le taux d'occupation a passé le cap des 50 %, et la durée de séjour sur site avoisine désormais les 4 jours. Cela répond à une demande croissante, particulièrement de mars à juin, puisque 63 000 nuitées (airbnb ou abritel) ont été réservées dans l'agglomération au total, soit 34 % de plus que l'année précédente. L'impact économique direct de ces nuitées est estimé à 7 M€, ce qui correspond à une hausse de près de 46 %. Ces chiffres sont toutefois à relativiser dans la mesure où le marché de la location ne représente que la moitié environ des disponibilités marchandes du territoire. Par ailleurs, la période d'analyse se situe avant l'été, qui constitue le cœur de saison des activités à vocation touristique.

# Zoom sur... l'emploi agricole et agroalimentaire

L'agglomération de Guingamp-Paimpol regroupe 5 501 emplois dans les filières agricole et agroalimentaire à la fin de l'année 2022. L'agriculture représente 2 735 emplois et l'agroalimentaire 2 766 emplois<sup>1</sup>, soit une répartition quasiment équitable des emplois entre les deux filières. Par rapport à la moyenne bretonne, cela positionne le territoire comme davantage agricole, et a contrario moins dans la transformation alimentaire. L'agglomération

se démarque d'ailleurs comme le deuxième terroir breton en nombre d'exploitations agricoles, juste derrière la CC Loudéac Communauté, et rassemble ainsi près de 5 % des exploitations de la région.

## Filière agroalimentaire : des vellétés de croissance compromises ?

La filière agroalimentaire constitue un pan important de l'économie du territoire. L'implantation du groupe Le Graët participe

de l'ancrage fort de cette filière en local, et de son rayonnement au travers de filiales comme Celtarmor (Saint-Quay-Portrieux) ou Celtigel (Plélo) implantées sur les territoires voisins. D'autres entreprises s'appuient sur les spécificités agricoles du territoire comme Farmor pour la volaille ou Guyader (porc, produits de la mer), et plus généralement sur des activités très diversifiées (produits de la mer, biscuiteries, commerces de gros de fruits et légumes, ...).

D'un point de vue conjoncturel, la filière agroalimentaire semble bien se porter, affichant une progression de 3,5 % des

1. L'emploi agroalimentaire comprend le regroupement en coopérative (transformation de produits agricoles) ; l'industrie alimentaire ; le machinisme agricole ; le commerce de gros (denrées et machines)

emplois entre 2021 et 2022, tandis que l'agriculture amorce une très légère déprise (-0,2 %) après deux années de progression. Depuis 2019, c'est pourtant l'agriculture qui porte la grande majorité des créations d'emplois, tandis que l'agroalimentaire retrouve seulement son niveau de 2019 après un cycle bas durant la crise covid. Malgré une progression générale de 2,3 % en trois ans de ces deux filières, la dynamique locale reste 2,8 points en deçà de la moyenne bretonne. Les entreprises du territoire affichent des velléités de croissance d'activité, avec des dizaines, voire des centaines d'emplois à la clé, mais qui peinent à passer le stade de l'intention en raison des difficultés de recrutement.

## Un terroir agricole fort mais fragile

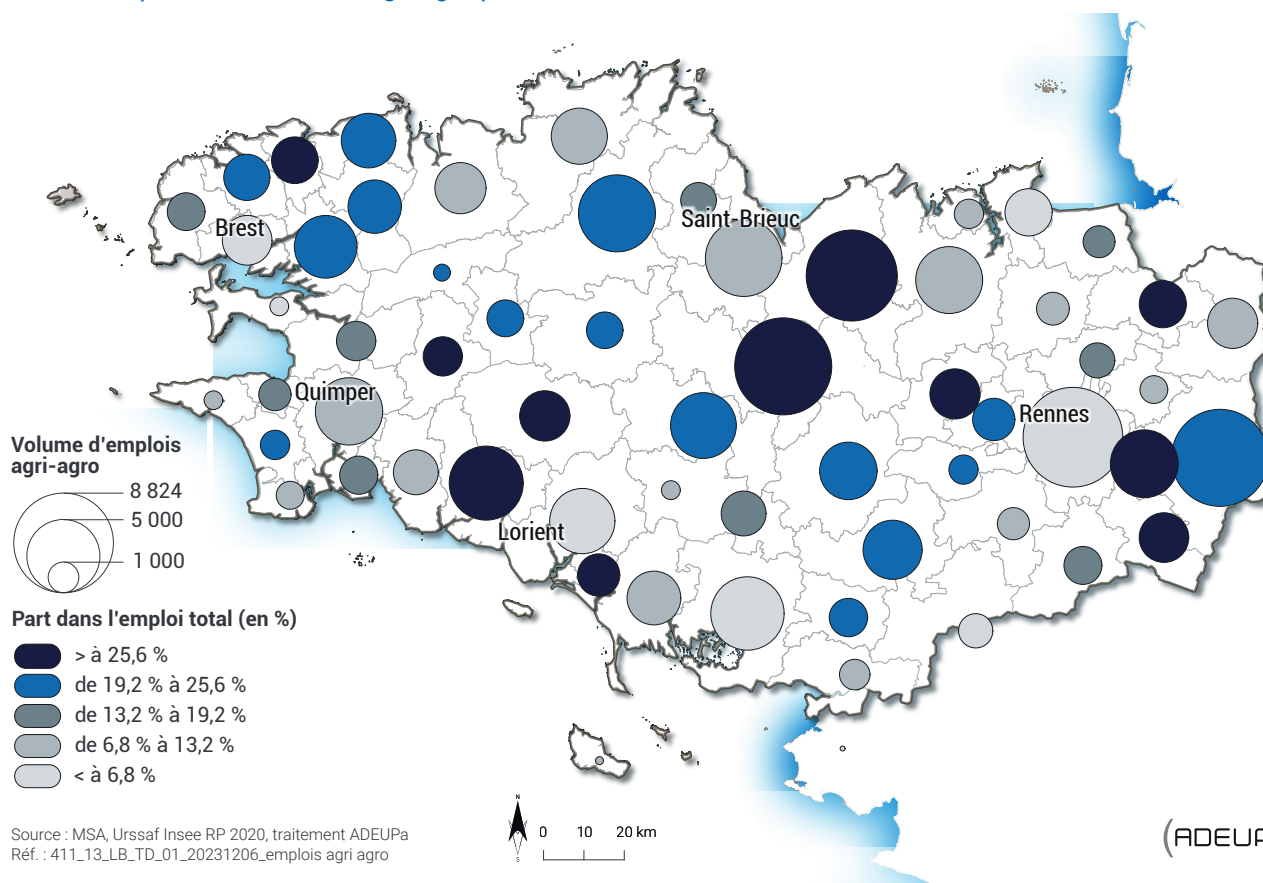
La croissance des emplois salariés agricoles, notamment dans le domaine des entreprises de travaux agricoles, réduit en arrière-plan la réduction importante du nombre d'exploitants, qui constituent le socle de l'activité agricole. Entre 2021 et 2022, ce sont 20 chefs d'exploitation de moins qui ont été recensés, et 31 depuis 2019, soit environ -2 %. Cette tendance lourde est palpable depuis quelques années et l'inertie liée à la trajectoire démographique des agriculteurs devrait accentuer le phénomène. Toutefois, cette baisse est mieux contenue localement

qu'à l'échelle bretonne où le phénomène semble encore plus marqué (-7 %). Cela s'explique, en partie, par une moyenne d'âge des exploitants plus basse à Guingamp que dans le reste de la région. 14,2 % des agriculteurs installés dans l'agglomération ont moins de 35 ans, soit 3 points de plus que la moyenne régionale. Néanmoins, les problématiques de départ à la retraite sont aussi prégnantes localement qu'à des échelles plus larges. Environ 39 % d'entre eux ont plus de 55 ans et sont amenés à transmettre ou cesser leur activité dans un futur proche, ce qui présage des enjeux forts de pérennisation de l'activité agricole par le renouvellement générationnel et la capacité des autres exploitants du territoire à opérer le remembrement parcellaire.

L'agriculture du territoire se distingue par une activité centrée sur l'élevage. En effet, 3 exploitations sur 4 sont spécifiquement dédiées à l'élevage animal et 70 % d'entre elles sont spécialisées dans les espèces bovines, particulièrement pour la production de lait. C'est toutefois l'activité avicole qui façonne la spécificité agricole sur le territoire, bien que ne représentant que 19 % de l'ensemble des exploitations en élevage. L'agglomération de Guingamp-Paimpol concentre près de 10 % des exploitations bretonnes dans ce domaine et s'impose comme le chef de file breton.

Entre 2021 et 2022,  
ce sont 20 chefs  
d'exploitation de moins  
qui ont été recensés,  
et 31 depuis 2019, soit  
environ -2 %.

## Nombre d'emplois dans la filière agri-agro par intercommunalité bretonne en 2022



LES OBSERVATOIRES | **ÉCONOMIE DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION**

**Direction de la publication**

Yves Cléach

**Réalisation**

Quentin Delaune  
François Le Pellec  
Lucie Bianic  
Nadine Le Hir  
Anne Ferec

**Traitements statistiques**

Arnaud Jaouen

**Mise en page**

Jeanne Lefer

**Contact**

contact@adeupa-brest.fr

**Dépôt légal**

en cours

**ISSN**

en cours

**Référence**

23-270



**AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE**  
18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST  
Tél. 02 98 33 51 71

[www.adeupa-brest.fr](http://www.adeupa-brest.fr)



LICENCE OUVERTE  
OPEN LICENCE